

TITRE PROFESSIONNEL

Agent de Service Médico-Social

Niveau INFRA BAC (Niveau 3) · Titre inscrit au RNCP* (fiche 41365)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'agent de service médico-social contribue à créer un environnement sain et accueillant pour les résidents des EHPAD et des établissements médico-sociaux. Il réalise le nettoyage et le bionettoyage des espaces de vie, participe au service des repas et du linge. Il accompagne les résidents les plus autonomes dans les gestes de la vie quotidienne et communique avec bienveillance. Il transmet les informations observées et travaille en équipe.

Aptitudes à l'emploi · capacité relationnelle – écoute – travail en équipe – respect des personnes et de leur intimité – rigueur – organisation

Compétences · Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces

Compétences · Contribuer aux prestations de service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

- Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
- Contribuer au service des repas des résidents

Compétences · Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

- Accompagner le résident dans ses déplacements
- Accompagner le résident à prendre son repas et à boire



FORMATION

Dates de démarrage et de fin de la formation

Nous contacter

Durée

Durée variable, nous contacter.

Le CFA IFIR t'accompagne dans ta recherche d'employeur.

Rythme d'alternance

3 semaines en entreprise et 1 semaine en formation

Lieux de formation possibles

CFA IFIR – Lyon (8ème)

Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employés privés.

*OPCO : Opérateurs de compétences



PRÉ-REQUIS

- L'apprenti doit maîtriser la langue française

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Pour suivre cette formation, vous devez être vacciné contre : la DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), l'Hépatite B et schéma vaccinal COVID complet.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).



ET APRÈS LA FORMATION ?

Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire de ce diplôme sera capable de réaliser l'entretien des locaux et de contribuer aux prestations du service hôtelier de l'établissement tout en respectant les normes de qualité, d'hygiène et de sécurité. L'agent de service médico-social vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans ses déplacements et sa prise de repas. Il prend en compte la disposition psychique et l'état physique du résident au moment où il intervient auprès de lui ou dans son espace.

Emplois accessibles

- **Postes** : agent de service hôtelier, agent hôtelier, agent de service logistique, agent de service hospitalier, agent de service hébergement, agent de service intérieur, etc.
- **Divers secteurs** : les établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en perte d'autonomie, pour personnes âgées (EHPA), pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), petites unités de vie (PUV), des personnes en situation de handicap, résidences autonomie, accueils de jour, etc.

Poursuite d'études

- DE Accompagnant Éducatif et Social
- DE Aide-Soignant
- DE Auxiliaire de Puériculture

Équivalences

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences.

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

Étude du dossier, entretien individuel & test de positionnement écrit (si besoin) entre février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise par le **dépôt d'un dossier de candidature en ligne** sur le site : www.ifir.fr/candidature-en-ligne



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référent H+** :

Diane BERLUCCHI · referenthandicap@ifir.fr



CONTACTS

Contacte ton interlocutrice privilégiée pour un accompagnement plus précis !

Hélène Genovese – hgenovese@ifir.fr – 06 02 19 46 56





MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation
- D'un entretien avec le jury

Blocs de compétences

Nous contacter pour plus d'informations sur la possibilité de valider des blocs de compétences.